

L'Autre Cercle dévoile un baromètre inédit sur l'inclusion des personnes LGBT au travail

Jeudi 14 décembre à 18h, Hôtel de Ville (4e)

Jeudi, Anne Hidalgo, Maire de Paris, accueille le colloque de L'Autre Cercle, une association LGBTQI+ qui lutte contre les discriminations au travail. À cette occasion, L'Autre Cercle dévoilera un baromètre inédit conçu avec l'IFOP, qui évalue l'inclusion des personnes LGBTQI+ dans les entreprises.

Depuis 2015, la Ville de Paris est signataire de la Charte de L'Autre Cercle, une association qui lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre dans le milieu professionnel. À l'instar d'autres organisations signataires, la collectivité parisienne s'est engagée à créer un environnement inclusif pour les agent.e.s LGBTQI+, à veiller à une égalité de droit et de traitement entre tou.te.s, mais également à mesurer les avancées et à partager les bonnes pratiques pour faire évoluer l'environnement professionnel général.

Jeudi, Anne Hidalgo, Maire de Paris, accueillera à l'Hôtel de Ville un colloque organisé à l'occasion du 20e anniversaire de L'Autre Cercle. À cette occasion, l'association dévoilera les résultats d'un baromètre inédit conçu avec l'IFOP sur l'inclusion des personnes LGBTQI+ dans les entreprises signataires de la Charte d'engagement. Par ailleurs, de nouvelles entreprises deviendront à leur tour signataires.

Personnalités présentes :

- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Marie-Hélène Goix, Présidente de la Fédération L'Autre Cercle
- Marlène Schiappa, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes
- Bruno Julliard, Premier adjoint à la Maire en charge de la culture et des relations avec les arrondissements
- Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité Femmes/Hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits Humains
- Christophe Girard, adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité des services publics
- Jacques Toubon, Défenseur des droits
- Frédéric Dabi, Directeur Général Adjoint de l'IFOP

Date et lieu :

Jeudi 14 décembre, Hôtel de Ville – *Salon des Arcades*, 5 rue de Lobau (4e)